

Procès Lombard Pourquoi il nous concerne toutes et tous !

Mai 2019

Jusqu'à mi juillet se déroule le procès France Telecom/Orange. L'entreprise et sept dirigeants sont poursuivis pour harcèlement moral suite aux suicides, tentatives de suicides et dépressions des employé-e-s de France Telecom/Orange. Ce procès et le verdict qui en découlera concernent les pratiques de l'ensemble des entreprises, notamment celles du secteur public comme La Poste.

Ce qui se déroule dans les salles du nouveau TGI de Paris pourrait donc conduire à un précédent : la condamnation d'une entreprise et de ses dirigeants pour avoir mis en place un système global, notamment par des réorganisations incessantes, qui a conduit des salarié-e-s de l'entreprise à se suicider, mais aussi à essayer de se suicider.

Le verdict qui sera prononcé nous intéresse au plus haut point. La Poste, comme la SNCF et d'autres entreprises publiques ou administrations, subit elle aussi des réorganisations, elle a aussi connu une vague de suicides au moment de la Présidence Bailly. Croire que la page est tournée serait d'ailleurs une erreur. La Poste est passée devant le tribunal le 13 mai dernier, pour la mort d'un sous-traitant effectuant la livraison de colis. Comme pour Orange/France Telecom, c'est SUD qui est à l'initiative de la démarche.

Plus globalement, ce sont les répercussions du management et des réorganisations sur nos vies au travail et notre vie privée qui sont en jeu. L'échelle du processus de harcèlement moral qui a sévi à France Telecom

Orange est parfaitement comparable à celle que nous pouvons connaître dans le groupe La Poste. Même indifférence aux situations personnelles impactées par les réorganisations, même idéologie sur le fait qu'il n'y ait pas d'alternative à la marche du progrès, à la concurrence "libre et non faussée". Surtout, le même déni face à des situations critiques, aux effets des restructurations, à la causalité des drames qui surviennent en relation directe avec "le changement".

Pour SUD, l'aspect systémique du harcèlement moral chez FT Orange doit permettre aux milliers de victimes d'exiger des réparations. Nous sommes en débat avec la direction actuelle d'Orange pour mettre en place un fonds pour aller vite dans la réparation des victimes.

Les pratiques managériales qui ont sévi et sévissent encore à France Telecom comme à La Poste doivent aussi servir d'avertissement dans le cadre de la loi de réforme sur la fonction publique. Un projet qui comporte tous les ferments du mal-être au travail. Plus que jamais l'unité syndicale est nécessaire pour contrer ces pratiques.

"Les Échos", journal au service des entreprises et des capitalistes, écrivait au sujet du procès dans ses pages :

"On imagine sans mal les sérieuses conséquences que cette logique pénale nouvelle pourrait avoir sur nombre d'entreprises. C'est, dès lors, toutes les transformations d'entreprises à statut, comme la SNCF ou La Poste,... qui vont se retrouver concernées directement".

Pour SUD, la santé des salarié-e-s passera toujours avant le profit des entreprises. Nous espérons que des dirigeant-e-s seront condamnés pour que chaque cadre exerçant un management brutal et par la terreur sache qu'il n'est plus à l'abri et que chaque directeur sache qu'il ne pourra plus les protéger.

The logo for SUD PTT, featuring the word "SUD" in a large, bold, black, stylized font, with "PTT" in a smaller font to its right.

Fédération des activités postales et de télécommunications
25/27 rue des envièrges 75020 Paris
tel 01 44 62 12 00 — fax 01 44 62 12 34
sudptt@sudptt.fr — www.sudptt.org

Union
syndicale
Solidaires